

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE THIANT****EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****Date de séance : Mercredi 29 avril 2026****Date de la Convocation : 16 avril 2026****Date de l'affichage : 16 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-huit heures, le Conseil d'administration du CCAS de Thiant, régulièrement convoqué, s'est réuni en la salle du conseil, rue Anatole France à THIANT, sous la Présidence de Monsieur Jimmy LAURENT, Président du CCAS.

Présents: M Jimmy LAURENT, Mme Françoise BAR-DESESPRINGALLE, Mme Virginie LARIVE, Mme Annie COLEAU, Mme Nathalie SOURISSE, M Jean-François DUMOULIN, M Daniel DURLIN, M Dominique DREMIÈRE, M Patrice CATTIAUX, Mme Delphine LECLERCQ, M Alex MONFAUCON, Mme Sana DELROT (arrivée au point n°2), Mme Armelle BOURLET (arrivée au point n°4)

Excusé(e)s: Mme Catherine BRABANT donne pouvoir à Mme BAR-DESESPRINGALLE, M Sébastien FRANCOIS

Objet : Bilan des acquisitions et cessions 2025

Considérant que l'article L. 2241-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit la tenue par les Centres Communaux d'Action Sociale des communes de plus de 2.000 habitants, d'un bilan des acquisitions et cessions opérées par eux ;

Considérant que, chaque année, selon ce même article, le bilan, qui doit être annexé au compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale, donne lieu à délibération de son Conseil d'administration ;

Le **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale**, après en avoir délibéré, par 14 voix pour dont 1 pouvoir, 0 voix contre, 0 abstention

APPROUVE le bilan ci-dessous.

Acquisitions et cessions réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025

Désignation des biens	Références cadastrales	Surfaces	Adresse des biens	Propriétaire	Montant de la transaction (hors frais)
ETAT NEANT					

Fait et voté en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,

Le Président,

Jimmy LAURENT